

## APPEL A CANDIDATURE

### MISE A DISPOSITION DE TERRE A VILLENEUVE (04)

### POUR TESTER SON PROJET

### ENTREPRISE EPHREM



NATHANAËL BECHDOFF

## DEFINITION DU TEST AGRICOLE

Le porteur de projet accueilli sur les terres sera **en test d'activité au sein du dispositif Espace-Test 04 (ETA04)** et exercera avec un statut d'entrepreneur à l'essai.

Le dispositif ETA04 est composé de trois partenaires : l'ADEAR04, AGRIBIO04 et la CAE MOSAÏQUE à travers son établissement complémentaire MOSAGRI.

Le test d'activité agricole s'inscrit dans **un parcours d'installation progressive** et permet de développer une activité agricole de manière **autonome en grandeur nature** dans un cadre sécurisé, sur une durée d'un an renouvelable deux fois.

Au cours du test, l'entrepreneur à l'essai bénéficie d'un **accompagnement global**.

Le test d'activité sera formalisé via :

- Un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)
- Une convention de mise à disposition des terres établie,
- Un cahier des charges.

## CONTEXTE ET CONTENU DE L'OFFRE DE TEST

### Contexte mise en place lieu test :

Les Ateliers du Lauzon sont une entreprise de 6 salariés et 2 dirigeants, Sylvain et Virginie Pesce, produisant des fours à bois. La manufacture se trouve sur un site de 3 ha : 1800m<sup>2</sup> de bâtis répartis en 9 bâtiments sur 1,5 ha. Les 1,5 ha restants sont de la surface agricole.

**Le projet de l'entreprise est de créer à terme un tiers-lieu regroupant plusieurs activités** : la manufacture, des ateliers d'initiation à la cuisson au feu de bois, la construction de fours à bois et poêle de masse, des ateliers culinaires et un espace dédié à la production agricole permaculturelle.

Ainsi l'équipe est à la **recherche d'un porteur de projet qui souhaiterait tester son activité agricole dans le cadre d'un espace test agricole**.

Le souhait de l'entreprise est d'avoir un porteur de projet qui **mette en valeur l'espace dédié**, et qui partage la volonté de faire **du lien avec l'entreprise**. Les formes de ce lien pouvant prendre différentes formes :

- chantier participatif des salariés de l'entreprise en soutien au porteur de projet,
- accueil et visite de la parcelle
- possibilité d'utiliser les produits de la parcelle pour les ateliers culinaires
- paniers pour les salariés

Les deux entités (l'entreprise de fours à bois, et le porteur de projet agricole) pourront ainsi développer des synergies, s'appuyer l'une sur l'autre à la fois pour se créer un cadre de vie, de travail, pour communiquer, développer des débouchés, etc.

## Contenu de l'offre :

### ➤ Foncier

**Est mis à disposition 1,5 ha de terre agricole.**

Le site se trouve en limite de la plaine d'alluvion de la Durance et les contreforts du Lubéron Oriental.

Les 1,5 ha de terres agricoles ont fait l'objet d'une **étude spécifique réalisée** par Nathanël Bechdolff afin de proposer un design adapté au potentiel du lieu (schéma 1ere page). Et de réaliser les premiers aménagements afin de limiter les investissements initiaux pour le testeur. Il a procédé à des analyses de sol notamment de sol.

- 1 zone de remblais sur laquelle il est possible de planter des arbres, un jour peut-être d'y mettre des animaux.
- 1 partie propice au maraîchage.

**Ce design est une proposition**, permettant de guider le testeur.euse. Dans ce qui est possible de faire, et ainsi gagner du temps dans cette phase de test. Le testeur reste libre de développer son activité.

La zone était laissée en friche. Un travail préalable sur le design possible, ainsi que des premiers aménagements ont été réalisés : terrassement. Du sainfoin a été semé pour préparer la zone propice au maraîchage. Des tranchées ont été réalisées pour les eaux de pluie et des arbres ont été plantés le long. Cela permet au testeur de venir « s'essayer » en condition réelle, en limitant les investissements initiaux.

**Un accès à l'eau est prévu sur la parcelle.**

### ➤ Bâtiment et matériel :

Le porteur de projet **pourra utiliser une partie des bâtiments disponibles pour stocker** du matériel et pourra également **utiliser une partie du matériel de « bricolage » disponible**.

Il est envisageable pour le porteur de projet **d'installer (à sa charge) un habitat léger sur place**.

## Coût de la mise à disposition :

**Terrain** : mise à disposition gratuite

**Mise à disposition du matériel** : à ajuster

**Eau et électricité** : à ajuster

Une contribution aux charges (électricité, utilisation du matériel, ...) sera demandée et ajustée selon le projet du candidat.

### A l'issue du test :

A l'issue de son test, et avec l'accord de l'accueillante, le testeur pourra :

- Continuer au sein de la CAE MOSAÏQUE avec le statut innovant d'entrepreneur salarié de son activité,
- Créer son entreprise agricole.

### Ouverture :

Le contrat CAPE du test permet sous un même statut de cumuler plusieurs activités professionnelles. Si le candidat a des compétences en maçonnerie ou ferronnerie, il pourra également travailler sur des chantiers de l'entreprise s'il le souhaite.

### **Pour plus de renseignement sur le test d'activité et pour candidater :**

**Mathilde CROSNIER de l'ADEAR04 :**

contact@adear04.fr / 07.71.64.04.50

Dans le cadre du test d'activité, le porteur de projet devra participer à une **réunion d'information de la CAE MOSAGRI** et **constituer un dossier** comprenant la présentation de son projet ainsi qu'un prévisionnel économique sur les trois années suivant la date d'installation. **Une visite du lieu sera organisée** au préalable afin que les porteurs de projets puissent s'y projeter avant de constituer leurs dossiers.

Ensuite, un comité d'intégration se réunira pour sélectionner le porteur de projet.